

DECLARATION DU MAIRE

Je souhaite faire une mise au point concernant un projet d'investissement porté et préparé par la municipalité sortante concernant la mise en place d'enneigeurs pour la production de neige de culture sur la piste des chamois. Ce projet n'est pas le nôtre mais nous en avons hérité et devons le traiter avec rigueur.

Cet investissement ne peut se faire sans s'inscrire dans une vision stratégique du devenir de la station de ski dans une perspective décennale.

Enfin, je profite de l'occasion pour dresser un tableau provisoire sur des projets structurants sur lesquels l'équipe municipale travaille également.

1- Le projet d'enneigeurs artificiels de la piste des chamois

L'équipe municipale a découvert ce projet dans le détail après son entrée en fonction. Il comprend 3 éléments :

- Un reprofilage de la piste des chamois (70.000€) ;
- Un investissement dans un nouveau transformateur pour sécuriser l'approvisionnement en électricité des remontées mécaniques et de l'usine à neige (190.000€);
- La mise en place de 9 enneigeurs additionnels pour amener la neige de culture aux chamois (530.000€).

Le montant global de cet investissement se monte à 790.000€ HT.

- ☒ Les travaux de génie civil de la piste des chamois ont été entamés en novembre 2019 et interrompus par les chutes de neige quelques jours plus-tard. Le 15 décembre (selon le Grand Livre), 3.503€ ont été payés à l'entreprise en charge des travaux, sur le budget des Remontées Mécaniques (qui était un budget annexe de la commune)

En avril-mai 2020, l'EPIC (créée depuis le 1^{er} janvier) fait finaliser les travaux de reprofilage et procéder à l'enherbement de la piste.

Toutefois, décidés par la régie municipale des RM – donc la municipalité - ces travaux n'ont pas été budgétés et n'ont pas fait l'objet d'une décision du Conseil Municipal en 2019 (à part l'autorisation d'entreprendre l'étude des travaux en février 2019). Une fois les travaux achevés en mai 2020, l'EPIC a été dans l'incapacité de payer l'entreprise. Un prêt de 70.000€ a été négocié, finalisé et signé par les nouvelles instances de l'EPIC en octobre 2020 seulement.

Notre politique consiste à gérer les affaires municipales dans la plus grande transparence, conformément à notre charte « Vivre et travailler à Grasse2020 ». Nous choisissons donc, naturellement, de mettre à la disposition des électrices/électeurs de Grasse-en-Vercors les éléments de ce dossier et l'état de nos réflexions.

- ☒ En termes de sécurité de la station (de l'usine à neige et des remontées mécaniques), il est indispensable de changer l'actuel transformateur – installé en 1988- pour éviter un problème d'approvisionnement électrique au cours d'une saison. En même temps, un nouveau

transformateur permettra d'améliorer le fonctionnement des enneigeurs existants à coût d'exploitation moindre.

L'ensemble du Conseil Municipal partage cette approche et considère la sécurisation électrique de la station comme une priorité. Les travaux devraient démarrer au printemps 2021. Le montant de cet investissement s'élèvera à 190.000€ (HT)

- ☐ Reste le 3^{ème} volet de l'investissement : 9 enneigeurs supplémentaires pour amener de la neige de culture de 1400m à 1600m sur la piste des chamois. La pertinence de cette partie du projet d'investissement fait débat au sein du Conseil Municipal.

J'ai donc proposé au Conseil Municipal de donner la parole à nos électrices et électeurs et d'organiser un référendum local lorsque les conditions sanitaires le permettront. Ce référendum permettra au corps électoral de se substituer au Conseil Municipal pour prendre une décision sur une affaire communale que le Conseil juge importante mais qui suscite des débats. Le montant de cet investissement s'élèverait à 530.000€ (HT).

2- Inscrire le ski alpin à Gresse-en-Vercors dans un cadre stratégique qui trace une vision d'avenir de notre station

Il me paraît nécessaire de faire mener par l'EPIC une réflexion stratégique sur le futur de la station de sport d'hiver. En effet, il me semble raisonnable de travailler sur la préservation de la station de ski alpin sur la base d'une vision stratégique de notre futur à moyen-long terme, dans un contexte climatique, social, financier en pleine mutation.

Car, comme toutes les stations de moyenne montagne, Gresse-en-Vercors est confrontée à des problèmes liés au changement climatique qui se traduit par des aléas dans les chutes de neige, des hivers plus courts, des températures qui augmentent. Tout le monde à Gresse a pu se rendre de cette évolution ces 20 dernières années. En outre, on constate une stagnation dans la fréquentation des stations de ski en général, pas seulement en Isère, et de façon plus large, le ski n'exerce plus le même attrait auprès des jeunes. Enfin, le gestionnaire actuel des Dolomites estime que la promotion de la saison hivernale à Gresse-en-Vercors est trop compliquée pour cause de déficit de neige.

En somme, le modèle économique sur lequel est basé le fonctionnement de notre station est obsolète. Il coûte (depuis trop longtemps) aux finances communales entre 100.000€ et 150000€ /an, traduisant un montant de charges fixes sans doute trop élevé. Je demande donc à l'EPIC de mener une réflexion approfondie :

- qui tienne compte des évolutions lourdes de ces dernières décennies,
- qui se projette dans la décennie 2020-2030 avec une analyse plus fine pour la période 2020-2025;
- qui propose une diversification des activités ;
- qui propose des modes de fonctionnement alternatifs, une organisation peut être novatrice ;
- qui propose une analyse coûts-bénéfices crédible si des investissements additionnels sont estimés nécessaires.

A cette fin, je solliciterai le Conseil Municipal afin qu'il dégage des ressources financières afin que l'EPIC puisse faire appel à des experts du sujet s'il le juge nécessaire.

3- Des projets structurants, des investissements lourds à envisager

Les préoccupations auxquelles la municipalité doit faire face sont nombreuses. Quelques-unes sont imposées par des décisions prises hors du périmètre du Conseil (les Dolomites) ; d'autres imposées par les faits (l'état de l'église) ; d'autres enfin sont guidées par notre volonté politique d'améliorer la vie au village, le rendre plus attrayant, le faire connaître davantage en France et à l'étranger. J'insisterai seulement sur deux projets importants qui nous préoccupent grandement.

- **Les Dolomites** : Cap-Fun, gestionnaire des Dolomites, nous a averti qu'il comptait se retirer du site dans les prochains mois ; que l'hiver 2020 sera le dernier dont il assurera la gestion des locations.

L'équipe municipale a pris contact avec l'actionnaire unique de Cap-Fun. Un groupe de travail a été créé, animé par l'adjointe en charge de l'urbanisme. Ce groupe prendra appui sur le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE), sur des architectes bénévoles, sur les services techniques et financiers du département et sera appuyé par un conseil juridique.

Nous devons faire collectivement des choix d'urbanisme qui vont remodeler profondément le village y compris impacter le bourg. A cette fin, vous serez abondamment consultés au travers d'ateliers d'urbanismes « populaires » et ferez les choix d'aménagement. **J'espère que vous serez nombreux à participer à ces travaux car leur résultat va impacter l'avenir de Gresse-en-Vercors pour les prochaines décennies.**

Le projet est ambitieux et sa réalisation s'étalera sur 3-4 ans au mieux ; sûrement un peu plus. Et il sera onéreux. Mais l'intérêt suscité par ce projet de la part de nos partenaires financiers habituels me laisse penser que nous serons suivis, notamment grâce à un niveau de subventions qui rendra le niveau de financement supportable pour les finances communales.

- **L'église** : en 2015, une visite technique menée par un architecte du patrimoine a été réalisée. Le constat mettait l'accent sur un certain nombre de désordres et des travaux de consolidation d'urgence ont été exécutés. Mais 5 ans plus tard, la situation a empiré. Le clocher, la toiture, les murs méritent de sérieux travaux de sécurisation.

Une équipe du conseil municipal s'est emparée du sujet. Elle est en train de finaliser l'ampleur des dégâts, d'étudier les sources de financements possibles. **Il nous faudra sans doute réfléchir à des mécanismes de financements innovants (financement participatif, évêché, etc...), et agir assez rapidement.**